

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M2 120 ECTS
Mention :	PSYCHOLOGIE					
Parcours :	Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)					
Volume horaire étudiant :	144h	237h			500h	881h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de mention : Mme Edith SALES-WUILLEMIN	Coordination pédagogique – scolarité
Co-responsables de formation : Jean-Michel BOUCHEIX Professeur LEAD – I3M, Bureau 328 4, Rue de Sully, 21000 Dijon ☎ 03.80.39.57.65 jean-michel.boucheix@u-bourgogne.fr Paul ORLY Professeur AgroSup-Dijon, 2, rue des Champs Prévois BP 87999 - 21079 DIJON Cedex paul.olry@educagri.fr	Youri MEIGNAN Coordonnateur pédagogique AgroSup-Dijon, 2, rue des Champs Prévois BP 87999 - 21079 DIJON Cedex ☎ 03.80.77.28.24 youri.meignan@educagri.fr Delphine CORNOT Secrétaire pédagogique AgroSup-Dijon, DEVE 26, boulevard Dr. Petitjean BP 87999 - 21079 DIJON Cedex 03 80 77 26 04 delphine.cornot@agropsupdijon.fr Sébastien FINOT Secrétaire de scolarité UFR Sciences Humaines, Bureau 125bis 4, boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.53.15 sebastien.finot@u-bourgogne.fr
Composantes de rattachement : Master co-accrédité	UFR Sciences humaines & AgroSup Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs généraux du Master

L'objectif du master IFPE est de former des cadres supérieurs de la formation professionnelle (FP), des psychologues, ingénieurs, ergonomes, conseillers, consultants, experts dans la conception, l'élaboration, la conduite et l'évaluation des formations portant autant sur les dispositifs que les processus et les outils d'apprentissage, en formation professionnelle et au travail. Le diplôme du master IFPE permet, sous certaines conditions, d'accéder au titre professionnel de psychologue.

Le master IFPE est co-accrédité entre des équipes de recherche et d'enseignement supérieur de l'université de Bourgogne-Franche-Comté et AgroSup-Dijon pour favoriser une complémentarité et une synergie scientifique utiles à l'enjeu professionnel au cœur de ce master. Par la mission d'appui au système de formation professionnelle confiée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt à AgroSup-Dijon, l'équipe " Développement et Formation Professionnelle " d'une part, et par le souci permanent de l'équipe du " Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement " d'ancrer son travail dans les enjeux ergonomiques de collaboration avec des entreprises, les 2 équipes sont en prise directe avec les réalités socio-économiques et politiques de la formation professionnelle, tant pour les entreprises, que les collectivités territoriales et les organismes de formation. Cette convergence sur la dimension professionnalisante du master se fonde, de plus, sur une synergie scientifique des 2 disciplines. En effet, les apports de la psychologie cognitive ergonomique et les apports des sciences de l'éducation orientées sciences de la formation, en particulier la didactique professionnelle, se conjuguent de façon très pertinente pour couvrir un ensemble conséquent de connaissances requises pour appréhender les processus complexes d'apprentissage et de développement en formation et au travail. Cette synergie, qui se traduit y compris dans des recherches communes, offre ainsi une association à la fois solide et dynamique.

L'objectif scientifique de la formation en psychologie cognitive est la modélisation des activités cognitives au cours des apprentissages et de la formation en (et hors) contexte, notamment en relation avec les technologies pour l'apprentissage de demain en formation initiale et professionnelle : multimédia, réalité virtuelle et simulation pleine échelle.

L'objectif scientifique de la formation en sciences de l'éducation est de déployer, pour les étudiants, les théories de l'apprentissage et de la transmission au regard des évolutions des conceptions et modalités d'ingénierie de la formation, notamment sur les dimensions de formation en situation de travail, de la formation tout au long de la vie et des environnements numériques de travail et de formation.

Les principaux axes des compétences visées sont les suivants :

- Être capable d'analyser des situations de travail et d'apprentissages en termes de processus cognitifs, en s'appuyant sur les connaissances et les méthodes de la psychologie cognitive ;
- concevoir des situations et des dispositifs d'apprentissage (ou réapprentissage) et de formation ;
- concevoir des référentiels de formation et d'évaluation ;
- construire et utiliser des produits relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICE, FOAD, simulateurs, logiciels d'apprentissage, de réapprentissage et rééducation etc.) ;
- développer l'utilisation des situations professionnelles dans le cadre des dispositifs de formation par alternance ;
- valider objectivement et/ou expérimentalement les acquisitions des apprentissages et l'efficacité des outils produits ;
- tester les usages et l'ergonomie des outils pour l'apprentissage ;
- concevoir et réaliser des bilans de compétences ;
- concevoir et conduire des procédures de VAE ;
- concevoir des référentiels de certification.

Les destinataires de l'ingénieur de formation sont : les politiques publiques et territoriales de la FP, les entreprises ou associations requérant une organisation du travail pour satisfaire une production, les organismes de FP et les autres acteurs du système de FP, ainsi que les personnes qui se forment et travaillent.

Le cœur et la spécificité de ce master tient au choix d'un centre de gravité fondé sur les rapports entre 3 concepts, qui sont autant de champs de forces : travail, apprentissage et formation.

Bon connaisseur de la réalité du travail, de la complexité de son organisation et de leurs évolutions, l'ingénieur est capable d'intervenir dans des projets impliquant des acteurs aux statuts et fonctions très diverses pour soutenir des possibilités de développement des compétences, des professions et des organisations. Il mobilise des capacités de conceptions de dispositifs et de processus de formation professionnelle en combinant des contenus d'apprentissage, des synergies de formateurs et de travailleurs et des parcours des personnes. Il met en jeu de façon adéquate les ressources de l'ingénierie de formation, tant en termes de pédagogies que de technologies, tant les cadres légaux que les fonctions et les formes de formation, associées aux processus de référentialisations, de certifications et d'évaluations. Il fonde sa démarche sur sa connaissance des processus d'expérience et d'enseignement-apprentissage, des progressions et des contenus de formation articulés aux enjeux du travail.

L'ingénieur de FP diplômé de ce master apporte une contribution originale pour aborder ces problématiques, en puisant principalement des ressources croisées entre la psychologie cognitive ergonomique et les sciences de la formation professionnelle ancrées en sciences de l'éducation. Il dispose également de connaissances en psychologie du travail, en ergonomie, en psychologie de l'orientation, en analyse du travail ainsi qu'en didactique professionnelle pour fonder théoriquement ses interventions et ses propositions. Il peut mobiliser des notions de sociologie du travail et de ses organisations. Il appuie ses conseils et ses suggestions sur un haut niveau de technicité d'ingénieries pédagogique et de formation : analyse et conception des situations, outils, et activités de travail et de formation ; analyse et conception des instruments de la formation avec les recours aux technologies numériques (TIC, FOAD, simulation, logiciels spécialisés), en lien avec les enjeux de didactisation et de mise à l'épreuve des savoirs professionnels.

L'insertion d'un parcours recherche à l'intérieur de cette spécialité permet de renforcer l'aspect formation à et par la recherche de la spécialité. Le parcours recherche, qui a pour objectif principal (du point de vue des débouchés) de former des futurs chercheurs ou enseignants-chercheurs dans le domaine de la psychologie ou de l'ingénierie cognitive, est par ailleurs mutualisé en partie avec la spécialité PCDAV et celle de Psychologie et Neuropsychologie de l'UFC. La formation accueille des étudiants en formation initiale et des étudiants en formation continue.

Le Master est adossé d'une part au laboratoire de psychologie cognitive LEAD, CNRS, UMR 5022 de l'université de Bourgogne et d'autre part au laboratoire en Sciences de l'Éducation, Développement Professionnel et Formation d'AgroSup-Dijon. Les thématiques du LEAD concernent la modélisation des processus d'apprentissages fondamentaux et finalisés ainsi que, les processus de développement cognitif et du vieillissement. Le laboratoire d'AgroSup-Dijon est spécialisé dans la didactique professionnelle, des processus de professionnalisation et construction de l'expertise professionnelle. Ses approches sont complémentaires de celles du LEAD. Le Master peut conduire à la réalisation de thèses, universitaires ou en convention CIFRE (5 dans les 5 dernières années). Enfin des enseignements sont également suivis par les étudiants en relation avec le département et le laboratoire de Psychologie de Besançon dans le cadre de l'UB-FC (Université de Bourgogne et Franche-Comté).

■ Débouchés du diplôme, métiers cibles et poursuites d'études :

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Psychologue (titre professionnel sous conditions réglementaires : cursus complet Licence-Master en Psychologie, stage de 500h en M2 attesté par un psychologue référent, cf. décret 90-255, arrêté du 19 mai 2006 – MENS0601487A) ;
- Cadre de la formation professionnelle, ingénieur de la FP ; Responsable de la formation ;
- Conseiller, consultant, coordinateur, concepteur en FP ; Formateur-consultant en FP ;

- Ergonome et concepteur des outils de formation et d'enseignement-apprentissage, en particulier les environnements numériques pour l'apprentissage (multimédia, simulateurs d'apprentissage professionnel, serious games, réalité virtuelle, etc.)
- Conseiller pédagogique, responsable pédagogique dans les organismes de le FP ;
- Expert en conception, conduite et évaluation de situations et de dispositifs d'enseignement-apprentissage (et de réapprentissage) en FP, initiale, continue, pour adulte, tout au long de la vie, en éducation permanente et en situation de travail réel, simulée, aménagée (stage) ou en alternance ;
- Psychologue et conseiller en évolution professionnelle, insertion par la formation, les transitions, orientations et développements professionnels ;
- Conseiller en organisation du travail à visée formative et développement des compétences individuelles et collectives.

Les ingénieurs et/ou psychologues des apprentissages et de formation travaillent (tant en interne qu'en fonction externe) pour le compte :

- 1) d'organismes de formation ;
- 2) d'entreprises de production de biens ou de services qui sollicitent ou intègrent une politique de formation dans leur stratégie de développement ;
- 3) d'organismes publics, collectivités territoriales, qui ont des prérogatives soit explicitement en termes de formation professionnelle, soit en termes de développement social, économique, éducatif, politique, impliquant des enjeux de formation ;
- 4) d'organismes intermédiaires du système de formation professionnelle : CARIF-OREF, OPCA, Mission locale, Pôle Emploi, entreprise de travail temporaire, Maison de l'emploi et de la formation, syndicats de travailleur et patronaux, cabinet d'ergonomie, de consultant ou d'expertise, conseil, plate-forme d'animation et d'information à destination des acteurs de la FP, etc. ;
- 5) d'organismes en charge d'accompagner et soutenir les parcours socio-professionnels des personnes : centre d'information et d'orientation, CEP, CIBC, PAQ, organismes d'insertion, de reconversions, etc.

Par ailleurs, le parcours IFPE de ce Master met en œuvre une formation à et par la recherche des disciplines de références. Cette orientation a pour objectif principal de contribuer, pour les étudiants qui le souhaitent, à former des chercheurs et enseignants-chercheurs dans les domaines de la psychologie et des sciences de l'éducation, orientées apprentissage et formation, ergonomie cognitive des outils d'apprentissage et formation professionnelle. Une partie du parcours est mutualisée avec la spécialité PCDAV et celle de Psychologie et Neuropsychologie de l'UFC pour les étudiants qui s'orientent vers un Doctorat en Psychologie. Ce Master ouvre donc la possibilité de poursuite d'étude en Doctorat. Avec l'accord d'un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches, il permet d'accéder aux préparations d'une thèse de doctorat tant en psychologie cognitive (section 16) qu'en sciences de l'éducation (section 70).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le psychologue et/ou ingénieur de formation professionnelle est capable d'agir par lui-même, d'accompagner et de diriger des équipes afin :

- d'analyser, diagnostiquer, évaluer et rendre compte ;
- de concevoir, fonder, justifier et planifier ;
- de réaliser, conduire, animer.

les objets et instruments suivants :

- des apprentissages, des situations, des outils, des activités, des compétences et organisations de travail ;
- des formations professionnelles ;
- des projets, outils, dispositifs et plans de formation professionnelle et de développement de compétences, tant en termes de projets individuels de formation, d'outils pédagogiques, de processus que de dispositifs de formation ;
- des interventions dans des organisations complexes de travail et/ou de formation afin de produire des conseils et des conceptions de formation professionnelle et d'organisation du travail soutenant des projets de développement de compétences et plus largement une conception globale d'organisation apprenante et formative ;

- des contenus de formation, des outils d'apprentissage, des référentiels, des programmes, des progressions, des dispositifs, des situations d'enseignement-apprentissage, des évaluations, des certifications, qualifications et diplômes ;
- des modalités, instruments et technologies de formation professionnelle, tant en formation professionnelle qu'en situation de travail ou en alternance, qui utilisent notamment les technologies numériques (TICE, FOAD, simulateur, logiciels spécialisés, etc.); de développer des instruments de médiatisation pour les enseignements-apprentissages ;
- des dispositifs et méthodes d'évaluation des compétences, des organisations du travail, des formations et plan de formation ;
- des processus d'évolution professionnelle (bilan de compétences, conseil en formation, en transition, en reconversion et en développement professionnel ; conseil en orientation de formation et professionnelle) ; des procédures de VAE ;
- des analyses territoriales, fonctionnelles et stratégiques de formation professionnelle, afin de produire des conseils et conceptions de politiques de formation ; être capable d'agir pour caractériser, identifier des évolutions socio-économiques, des politiques de formation professionnelle, des évolutions légales, mettant en jeu des coordinations entre les différents acteurs du système de formation professionnelle.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Le Master IFPE est ouvert à la formation initiale, à la formation professionnelle continue longue (le Master 2 est alors réalisé en une année universitaire) et à la formation continue courte certifiante en mobilisant les ressources du Compte Personnel de Formation (CPF au sein du CPA – Compte Personnel d'Activité), ainsi qu'aux parcours de VAE et VES. Quels que soient les statuts des étudiants ou stagiaires et leurs conditions de formation, les modalités d'accès font l'objet d'une procédure d'admission afin de respecter la capacité maximale d'accueil en formation. L'accès à la formation est donc limité et fait l'objet d'une sélection sur dossier suivie, éventuellement, d'un entretien. Environ 12 places sont réservées en formation initiale et 15 en formation continue. L'accès à la formation fait l'objet de procédures distinctes selon ces 2 statuts de formation.

L'obtention du Master ouvre droit au titre professionnel de psychologue délivré par l'Agence Régionale de Santé (inscription au registre ADELI) aux étudiants satisfaisants aux critères réglementaires requis : le cursus complet de psychologie validé et exclusivement à ceux-ci et réalisant un stage de 500h attesté par un psychologue référent (cf. décret 90-255 et arrêté du 19 mai 2006).

■ Pour les étudiants en formation initiale :

L'accès au Master 2 IFPE est de droit à tout étudiant ayant acquis la première année de Master mention Psychologie parcours « Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique ».

Pour les candidats provenant d'autres universités ou d'autres formations, elle est ouverte par voie de sélection à tout étudiant ayant acquis les 60 ECTS d'un M1 mention Psychologie, en particulier orienté psychologie cognitive, ergonomique, neuropsychologie de préférence ; psychologie du travail, de l'orientation ; à des étudiants en possession d'un M1 de Sciences cognitives, éventuellement de Neurosciences ou d'Intelligence artificielle ; ainsi que de M1 en Sciences de l'éducation. Les candidatures sont classées, sur dossier, par ordre de mérite par un jury d'admission.

■ Pour les stagiaires en formation continue ou relevant d'un autre dispositif (VAE, F3C, VES, Contrat de professionnalisation, candidat libre, demandeur d'emploi, etc.) :

En formation continue, la spécialité IFPE est ouverte à des professionnels, en particulier de la formation et de l'éducation, justifiant d'un niveau de formation équivalent à un niveau bac+4 (quelle que soit la spécialité) et d'une expérience professionnelle, dont au minimum 3 ans dans le domaine de la formation (professionnelle initiale, continue, par apprentissage, des adultes, dans l'insertion, dans le conseil et les services de ressources humaines, des gestions et d'accompagnement des parcours professionnel, etc.). Pour ceux qui ne disposent pas d'un diplôme équivalent à bac+4,

l'accès est également possible moyennant la réalisation d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP 1985 – se renseigner auprès du coordonnateur pédagogique).

Dans tous les cas, un dossier de candidature est à établir (à partir du document vierge à retirer auprès du coordonnateur pédagogique). Il mentionnera les diplômes acquis avec leurs mentions, les formations suivies, les expériences professionnelles ou non, dans le domaine de la formation ou non. Il comprend également une partie rédigée mettant en valeur les expériences acquises, les projets professionnels, l'adéquation des projets du candidat avec la spécialité du Master IFPE. Seront joints à ce dossier, les attestations de diplômes ou de formation, les relevés de notes associés ainsi que les travaux les plus significatifs réalisés à ces occasions (mémoires, rapports de stage,... dans toute la mesure du possible au format numérique PDF), les attestations d'expériences professionnelles, d'emplois et de stages. Une procédure d'élaboration des conditions administratives et financières de formation est proposée aux candidats. Le montant des frais pédagogiques sera déterminé en fonction du statut du stagiaire. Dans tous les cas, le candidat indiquera son statut en formation, notamment au regard des assurances et les modalités de prise en charge des frais pédagogiques.

Les dossiers seront appréciés et classés par un jury d'admission relativement aux conditions de possibilité de réussite pour prononcer l'admission en formation. Les critères suivants seront pris en compte : le niveau de diplôme, la spécialité des diplômes, les expériences de travail et extra-professionnelles, en particulier dans le milieu de la formation ou de l'éducation, la capacité de distanciation et de réflexion à propos de ces expériences, et enfin l'inscription du projet de formation au master dans un projet professionnel et dans un environnement administratif et financier de formation favorable.

Au dossier de candidature seront obligatoirement joints :

- l'attestation des diplômes obtenus, ainsi que les relevés de notes associés aux programmes d'enseignement dans la mesure du possible ;
- les travaux universitaires réalisés (mémoires et autres travaux, au format numérique PDF) ;
- toutes pièces relatives à une activité professionnelle dans le domaine du Master (stages en particulier) ;
- les attestations de formation continue, et/ou de stages effectués en entreprise ;
- les documents stipulant les modalités de prise en charge du coût de la formation et l'inscription des temps de formation dans les dispositifs correspondant de la FPC (CPF, plan de formation entreprise, CIF, demandeur d'emploi, etc.).

Pour les formations continues courtes certifiantes, conjointement à l'examen pédagogique du dossier de candidature, un processus spécifique d'élaboration des conditions administratives et financières sera mené par le candidat avec l'aide des services spécialisés des organismes co-habilités (le diplôme est inscrit au RNCP et COPANEF).

La commission d'admission examinera l'ensemble des conditions de formation pour prononcer l'admission. Le cas échéant, elle pourra demander la tenue d'un entretien complémentaire pour fonder sa décision.

Cette formation et ce diplôme sont également ouverts à diverses formes de formation : unités certifiées cumulables, processus de VAE ou de VES (en complément d'autres diplômes déjà acquis). Pour ces différentes situations, un accompagnement spécifique sera proposé permettant d'aboutir à un projet et un contrat de formation ad-hoc.

Dans tous les cas, un contrat de formation est établi.

Au titre de la formation continue, le dossier est à rendre avant le 1er juin à Youri Meignan, Coordonnateur pédagogique, youri.meignan@educagri.fr / 03 80 77 28 24 / AgroSup Dijon, 2, rue des Champs Prévois – BP 87999 – 21079 DIJON Cedex.

L'inscription universitaire sera à effectuer auprès du service de formation continue de l'université SEFCA (03.80.39.51.80).

Organisation et descriptif des études

Le M2 Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique est formé de 10 UE fondamentales (5 en S3 et 5 en S4) parmi lesquelles une UE professionnalisation et stage en S3 et une UE TER-Mémoire en S4.

Ce master propose une modularisation des enseignements pour favoriser les participations à la fois des étudiants en formation initiale et des stagiaires en formation continue.

1) Schéma général du parcours :

Le parcours se réalise avec un tronc commun et des options, pour les étudiants qui souhaiteraient s'orienter ultérieurement vers un Doctorat ou non, selon les Unités d'Enseignement et avec des modalités distinctes concernant les dispositifs de professionnalisation et, du Travail d'Etude et de Recherche.

Ce master correspond à un volume horaire global de 356 heures d'enseignements, un minimum de 500 heures de stages accompagnées d'un dispositif de professionnalisation et 450 heures de travail en autonomie individuelle ou collective non-encadré afin de réaliser divers travaux liés aux enseignements, au dispositif de professionnalisation et au Travail d'Etude et de Recherche.

Pour les étudiants qui choisissent une orientation vers un Doctorat (OD), il sera spécifié des options, en accord avec l'équipe pédagogique, sur certaines UE. Pour celles-ci, le contenu de formation et l'évaluation seront spéciaux. Le stage est réalisé selon les spécificités méthodologiques requises par la démarche de recherche du laboratoire et de la discipline visés. Dans le descriptif de la formation, ci-dessous, la mention (OD) indique les modules pour lesquels une option peut être spécifique.

En formation initiale, l'enseignement est organisé sur deux semestres. En formation continue, le dispositif de formation peut de droit être organisé sur 2 ans (possibilité ouverte aux salariés de réaliser la formation au master 2 IFPE sur 2 années universitaires). Des aménagements (VAP, adaptation des cursus et des méthodes d'enseignement) sont envisageables en accord avec le coordonnateur pédagogique et les directeurs du master.

2) Descriptif et organisation générale de la formation :

Le master 2 IFPE est composé de 3 parties :

- un dispositif d'enseignements ;
- un dispositif de professionnalisation ;
- un dispositif d'étude et de recherche.

Le principe général d'organisation est un processus d'alternance entre ces dispositifs. Outre l'alternance des périodes et des lieux de travail, des espaces sont aménagés pour favoriser les transitions et les possibilités d'établir des liens entre ces dispositifs.

2.1) le dispositif d'enseignement :

Concernant le dispositif d'enseignement, l'organisation est conçue autour du principe d'une double modularisation croisée : d'une part une modularisation par enseignements disciplinaires (MED), et d'autre part une modularisation par enjeux professionnels (MEP). Les UE correspondent aux MEP. Chaque MEP focalise son objet d'attention sur un domaine professionnel particulier. Il est composé de divers enseignements disciplinaires qui contribuent à soutenir l'élaboration cohérente de possibles réponses aux problèmes et enjeux de ce domaine professionnel. Chaque MEP fera, dans la mesure du possible, l'objet d'un regroupement temporel au cours de 2 ou 3 semaines de formation. Contribuant à différents MEP, chaque MED sera donc poursuivi au cours de l'année en établissant une cohérence de la progression sur l'ensemble de la formation.

8 modules d'enjeux professionnels sont distingués, correspondant à 8 UE. Chacun de ces 8 MEP fait l'objet d'une évaluation certifiante propre au cours d'une durée de formation variant de 39 à 48h. Les 8 MEP sont :

n°	UE certifiante	Intitulé du MEP	Volume horaire
MEP1	UE1 S3	Processus d'apprentissage en formation professionnelle et au travail	48 h
MEP2	UE1 S4	Pédagogies et technologies pour la médiatisation des savoirs	48 h
MEP3	UE2 S3	Agir dans un système de formation professionnelle en évolution	39 h
MEP4	UE2 S4	Intervention en organisation à visée de développement	48 h
MEP5	UE3 S3	Ingénierie de la formation professionnelle et de la formation en situation de travail	45 h
MEP6	UE3 S4	Conception des formes et fonctions de formation professionnelle	48 h
MEP7	UE4 S3	Parcours de travail et de formation	42 h
		OD : troubles des apprentissages	18h
MEP8	UE4 S4	Référentialisations, certifications et évaluations	39 h

Plusieurs modules d'enseignement disciplinaire (MED) contribuent à ces MEP (module d'enjeux professionnels). Les MED sont signalés dans le tableau par un identifiant-acronyme suivi du numéro dans la progression annuelle. Le tableau suivant détaille les 10 MED et leur volume horaire respectif :

MED	signalétique	Discipline	Volume horaire
MED1	PSY	Psychologie cognitive ergonomique et Neuropsychologie	60 h
MED2	DP	Didactique professionnelle	66 h
MED3	IFP	Ingénierie de formation professionnelle	48 h
MED4	PFP	Politique et administration de la FP	48 h
MED5	ICFD	Intervention et conseil en formation et développement	48 h
MED6	TEAM	Technologies des enseignements-apprentissages médiatisés et ergonomie	36 h
MED7	PTF	Parcours travail et formation	24 h
MED8	EVA	Évaluations	18 h
MED9	ANG	Anglais	9 h
MED10	Meth	Méthodologie et tutorat du TER	24 h

La modularisation croisée du dispositif d'enseignement peut donc être présentée de la manière suivante, les nombres indiquent le volume horaire de la contribution du MED au MEP :

MEP	MED =>	PSY	DP	IFP	PPF	ICFD	TEAM	PTF	EVA	ANG	total
1	Processus d'apprentissage en formation professionnelle et au travail	15	18	12						3	48
2	Pédagogies et technologies pour la médiatisation des savoirs	12	6	6			24				48
3	Agir dans un système de formation professionnelle en évolution				18	18				3	39
4	Intervention en organisation à visée de développement		6	12	6	24					45
5	Ingénierie de la formation professionnelle et de la formation en situation de travail	15	24	6							48
6	Conception des formes et fonctions de formation professionnelle	12		12	6	6	12				48
7	Parcours de travail et de formation			6	12			24			42
8	Référentialisations, certifications et évaluations		12		6				18	3	39
total		60	66	48	48	48	36	24	18	9	357

Le dispositif d'enseignement représente 357 heures de formation. Le travail en autonomie non-encadré, en sus des enseignements proprement dits, représente 11 journées, soit 66 heures, pour lesquelles des plages à l'emploi du temps sont explicitement dédiées.

Chaque MEP – Module d'Enjeux Professionnels est évalué séparément. Crédités d'ECTS, ils ont un caractère certifiant. Ils peuvent donc être suivis et acquis indépendamment. Ils sont donc accessibles à la formation continue courte certifiante (F3C) et aux candidats en parcours VAE.

Les stagiaires en F3C peuvent réaliser le master en obtenant successivement les certifications par MEP/UE, en suivant toutefois préférentiellement, en concertation avec le coordonnateur pédagogique, les ordres suivants qui correspondent à des démarches de progression :

- le MEP1 doit être acquis avant ou simultanément au MEP2 ;
- le MEP3 doit être acquis avant ou simultanément au MEP4 ;
- le MEP5 doit être acquis avant ou simultanément au MEP6 ;
- les MEP7 et MEP8 peuvent être acquis indépendamment.

2.2) le dispositif professionnalisation :

Le dispositif de professionnalisation est composé de 2 stages et d'un accompagnement à la professionnalisation destiné à assurer un véritable processus de professionnalisation entre les stages, à proprement parlé, et les dispositifs d'enseignement, d'étude et de recherche.

L'accès au titre professionnel de psychologue est un objectif majeur. Cette visée est initiée en Master 1 par une pré-professionnalisation sous la forme d'une découverte des fonctions de psychologue en ergonomie et en formation professionnelle. Ce processus se déploie, principalement, en seconde année par un dispositif de professionnalisation conforme aux exigences d'accès au titre professionnel de psychologue. Le volume de stage est au minimum de 500h. Il est supervisé par un psychologue référent, inscrit sur le registre ADELI depuis plus de 3 ans, et agréé par l'équipe pédagogique du Master. A l'issue du stage, l'étudiant lui remet un rapport comportant une analyse de sa pratique professionnelle de la psychologie au cours du stage, afin que ce référent puisse attester de sa professionnalité.

Au cours du Master 2, un premier stage court (de 50 à 70h, soit 8 à 10 jours) vise à découvrir un des organismes acteurs du système de formation professionnelle. Il consiste en une enquête sur les structurations et fonctionnements internes à l'organisme et avec les autres acteurs du système. Le futur ingénieur/psychologue de formation devra être capable de comprendre, identifier et caractériser tant les spécificités propres à cet organisme que plus largement les régulations d'ensemble du système, afin de pouvoir agir en connaissance de cause dans cette complexité. Cette investigation fait l'objet d'un rapport d'enquête, contextualisé dans le cadre législatif. Articulé avec le MEP 3 " Agir dans un système de FP en évolution ", ce travail est accompagné d'une préparation et d'une restitution.

Le second est un stage professionnel, d'une durée minimale de 60 jours, soit 12 semaines. L'objet est de répondre, à titre d'expérience initiale, à une commande d'ingénierie de formation réelle qui émane d'un organisme du domaine de la formation professionnelle. Il s'agit, dans un format contraint et adapté, de mettre à l'épreuve des savoir-faire professionnels, des ressources du métier, au cours des différentes phases d'une intervention à visée de formation et/ou de développement. Toutes les ressources des dispositifs d'enseignement, de professionnalisation, et d'étude et de recherche sont susceptibles d'être mobilisées pour contribuer à répondre de la manière la plus professionnelle possible à la commande. Cette professionnalisation débutante est soutenue par un accompagnement visant à ouvrir un espace d'échange et d'élaboration des gestes et techniques professionnels des métiers visés, et un espace de délibération sur leur pertinence, leur efficacité et leur efficience, relativement à des critères de qualité qui seront concomitamment élaborés. Le travail en autonomie non-encadré, en sus des phases de professionnalisation accompagnées, représente 14 journées, soit 84 heures, pour lesquelles des plages à l'emploi du temps sont explicitement dédiées.

Ce stage professionnel est également le support du Travail d'Etude et de Recherche décrit au chapitre suivant. Ce TER est, en retour, une des manières d'approfondir et de fonder scientifiquement l'action professionnelle mise en œuvre au cours du stage.

La professionnalisation développée aux cours de ces diverses expériences fait l'objet d'une évaluation certifiante.

Pour les stagiaires en F3C, en VES, ou d'autres situations, ce dispositif de professionnalisation est aménagé au cas par cas. Il devra dans tous les cas faire l'objet d'une certification pour l'obtention du diplôme.

Pour les étudiants s'orientant vers le Doctorat (OD), le dispositif de professionnalisation est ajusté pour permettre de s'exercer au travail de recherche scientifique.

2.3) Le dispositif d'étude et de recherche :

Le Travail d'Etude et de Recherche (TER) vise à synthétiser l'ensemble de la formation au moyen de la conduite d'une étude approfondie en ce qu'elle est adossée à des méthodologies et théories scientifiques. Cette étude porte sur une problématique en lien avec l'objet du stage (la commande), bien que nécessairement plus circonscrite. Cette problématique est à l'initiative de l'étudiant et négociée avec le tuteur professionnel et le directeur de mémoire. Cette étude constitue une occasion et l'exigence pour l'étudiant ou le stagiaire de développer un point de vue propre et une contribution singulière aux questions en jeu. Il s'agit d'un travail d'élaboration intellectuelle, utile pour l'action professionnelle en ce qu'elle mobilise des ressources scientifiques maîtrisées. Fondée par la construction d'un cadre théorique adéquat, elle est conduite en s'appuyant sur une méthodologie raisonnée et justifiée d'investigation, permettant d'établir une base empirique. Ces matériaux empiriques susceptibles d'informer la question, font l'objet d'analyses aboutissant à des propositions tant pratiques que conceptuelles. Ce travail d'étude et de recherche est consigné dans un mémoire, qui fait l'objet d'une soutenance orale.

Ce TER est encadré par des enseignements de méthodologies, des tutorats collectifs dans une première phase, puis individuels ensuite et notamment en ce qui concerne la rédaction du mémoire. A mi-chemin de l'ensemble de ce processus, les étudiants et stagiaires soutiennent oralement leur projet de TER publiquement lors d'un entretien-conseil avec des enseignants du master. Le travail en autonomie non-encadré, en sus des tutorats et de la direction de mémoire proprement dits, représente, selon les statuts des étudiants/stagiaires, entre 10 journées (soit 60 heures) et 35 journées (soit 210 heures), pour lesquelles des plages à l'emploi du temps sont explicitement dédiées. Deux séminaires consacrés aux questions de méthodologies d'étude et de recherche sont proposés (2 x 3 jours) dans le cadre d'une collaboration avec Juin 2018

plusieurs autres Masters européens du secteur de la formation professionnelle et de la psychologie de la formation (Master européen en formation d'adultes – CNAM et Paris 13 ; Master en Sciences de l'éducation – Formation d'adultes de l'Université de Genève ; le Master en Sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg ; le Master en Sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain ; le Master d'Ingénierie de la formation professionnelle et de psychologie ergonomique de l'Université de Dijon et AgroSuP-Dijon ; le Master de Sciences de l'éducation – formation d'adultes : analyse de l'activité et pédagogie innovante de Université de Bretagne Ouest de Brest).

Pour les étudiants s'orientant vers un Doctorat, le travail de recherche consiste à conduire une étude approfondie s'appuyant sur des méthodologies et théories scientifiques propres à chacune des disciplines. Ce travail de recherche est réalisé au laboratoire de recherche d'appui du Master, le LEAD-CNRS, UMR 5022 pour ce qui concerne les étudiants visant un Doctorat en Psychologie. Il est réalisé dans l'unité DPF pour les étudiants s'orientant vers un Doctorat en Sciences de l'Éducation. Le travail et le mémoire de recherche est dirigée ou codirigé par au moins un ou plusieurs membres des laboratoires respectifs ou en commun. Ce TER est encadré par des enseignements méthodologiques, techniques, et la direction individuelle du travail expérimental de recherche. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance orale qui inclue le rapport de stage en laboratoire. Le jury est composé du directeur de mémoire et d'au moins deux autres enseignants chercheurs qui n'ont pas participé à la recherche effectuée par l'étudiant. Par ailleurs, les étudiants s'orientant dans cette perspective devront suivre les séminaires de recherches, ainsi que les conférences des chercheurs invités de chacun des laboratoires d'accueil. S'ils souhaitent obtenir le titre de psychologue, les étudiants qui réalisent cette forme de TER, devront réaliser en plus un stage professionnel d'une durée minimum de 500 heures dans l'un des 4 domaines de la formation *au plus tard durant la première année suivant l'obtention du master*. Ce stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et du maître de stage qui est un des enseignants chercheurs de la formation.

■ Tableau de répartition des enseignements de Master 2

Les Unités d'Enseignement décrites ci-dessous correspondent pour une part aux modules d'enjeux professionnels évoqués préalablement composés des modules d'enseignement disciplinaire, ainsi qu'aux dispositifs de professionnalisation, et d'étude et de recherche. Elles précisent les modalités de formation, d'évaluation, et de certification associée à l'affectation de crédits ECTS.

SEMESTRE 3

UE1 S3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 1 Processus d'apprentissage en formation professionnelle et au travail	PSY1 – psychologie ergonomique cognitive des apprentissage	7	11	18	3	projets	dossier	1	1
	DP1 – didactiques et apprentissages professionnels	4	8	12					
	DP2 – transmission des savoirs de métier	3	3	6					
	IFP1 – apprentissages et dispositifs de formation	4	5	9					
	ANG1 - anglais		3	3					
TOTAL UE1		18	30	48	3			1	1

UE2 S3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 3 Agir dans un système de formation professionnelle en évolution	PFP1 – histoire, politiques et prospectives du système de FP	5	7	12	3	projets	dossier	1	1
	PFP2 – gestion, administration et économie de la FP	3	3	6					
	ICFD1 – enjeux et pratiques du conseil et de la consultance aux organisations	3	3	6					
	ICFD2 – conduite de projet multi-partenariaux	5	7	12					
	ANG2 - anglais		3	3					
TOTAL UE2		16	23	39	3			1	1

UE3 S3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 5 Ingénierie de la formation professionnelle et de la formation en situation de travail	PSY2 – analyse psycho-ergonomique du travail	7	11	18	3	projets	dossier	1	1
	DP3 – analyse didactique du travail et construction de contenus de FP	5	7	12					
	IFP2 – ingénierie de la formation et dispositif d'apprentissage	3	3	6					
	DP4 – Formation en situation de travail	4	8	12					
TOTAL UE3		19	29	48	3			1	1

UE4 S3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 7 Parcours de travail et de formation	PTF1 – formation, travail, emploi, métier et parcours socio-professionnels	3	3	6	3	projets	dossier	1	1
	PTF2 – fonctions et métiers du conseil pour les parcours (CEP, Bilan de compétences)	7	11	18					
	PPF3 – droits du travail et de la formation	3	3	6					
	PPF4 – formation professionnelle et politiques de l'emploi	3	3	6					
	IFP3 – enjeux et pratiques de formation pour l'insertion	3	3	6					
OD Apprentissages	PSY2-OD – Trouble des Apprentissages	12	6	18		Ecrit	Ecrit	1	1
TOTAL UE4		19 OD 12	23 OD 6	42 OD 18	3			1	1

UE5 S3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP PRO Professionnalisation	PRO1 – stage de découverte du système de la FP			56	6	Rapport d'enquête et soutenance orale	Rapport d'enquête et soutenance orale	2	2
	PRO2 – préparation et exploitation, restitution du stage découverte			12					
	PRO3 – stage professionnel			420	12	Dossier et soutenance orale	Dossier et soutenance orale	4	4
	PRO4 – accompagnement à la professionnalisation			36					
OD Stage Laboratoire	PRO-OD - Stage en laboratoire de recherche (S3 et S4)			300	18	Rapport	Rapport	6	6
TOTAL UE5				524 OD 300	18			6	6

TOTAL S3	CM	TD	Total	ECTS			coeff CT	total coef
Parcours commun	72	105	177 (+524)	30			10	10
Dont OD	65	88	153 (+300)	30			10	10

SEMESTRE 4

UE1 S4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 2 Pédagogies et technologies pour la médiatisation des savoirs	TEAM1 – pédagogie et technologies de la FP	5	7	12	3	projets	dossier	1	1
	DP5 – didactique professionnelle pour le formateur	3	3	6					
	IFP4 – ressources éducatives, situations didactiques et apprentissages médiatisés	3	3	6					
	TEAM2 – technologies pour la FP (FOAD et numérique)	3	3	6					
	PSY3 – Psychologie ergonomique cognitive des apprentissages médiatisés	4	8	12					
	TEAM3 – technologies pour la FP (simulation)	3	3	6					
TOTAL UE1		21	27	48	3			1	1

UE2 S4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 4 Intervention en organisation à visée de développement	ICF3 – intervention et conduite de la conception de FP	4	8	12	3	projets	dossier	1	1
	ICF4 – psychologies et sociologies des organisations de travail	4	8	12					
	DP6 – intervention didactique pour la formation et pour le travail, organisation apprenante	3	3	6					
	IFP5 – ingénierie de projets de formation, ingénierie financière	3	6	9					
	PFP5 – formation professionnelle et politique territoriale	3	3	6					
TOTAL UE2		17	28	45	3			1	1

UE3 S4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 6 Conception des formes et fonctions de formation professionnelle	PFP6 – formation professionnelle, initiale, continue, d'adulte et éducation permanente	3	3	6	3	projets	dossier	1	1
	PSY4 – Psychologie ergonomique cognitive des formats de formation	4	8	12					
	IFP6 – les formats de FP : alternance, formations par et au travail, scolarité de la FP	4	8	12					
	TEAM4 – Formats, dispositifs et technologies de formation OAD	4	8	12					
	ICF5 – fonctions de la formation et les métiers dans les organisations du travail	3	3	6					
TOTAL UE3		18	30	48	3			1	1

UE4 S4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP 8 Référentialisations, certifications et évaluations	DP7 – référentiels, plan de formation et formation	3	3	6	3	projets	dossier	1	1
	EVAL1 – qualités du travail et formation	4	8	12					
	DP8 – analyse du travail pour la référentialisation	3	3	6					
	EVAL2 – certification et évaluation des apprentissages	3	3	6					
	PFP7 - politiques de formation et évaluations	3	3	6					
	ANG3 – anglais		3	3					
TOTAL UE4		16	23	39	3			1	1

UE5 S4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	total coef
MEP TER Travail d'étude et de recherche	TER1 – Méthodologies d'étude et de recherche / mémoire			12	18	Mémoire écrit soutenance orale	Mémoire écrit soutenance orale	6	6
	TER2 – Tutorat collectif		18	36					
	TER3 – Direction individuelle			4					
	TER4 – Travail d'étude et de recherche / Mémoire			400					
TOTAL UE5			18	52 (+400)	18			6	6

TOTAL S4	CM	TD	Total	ECTS			coeff CT	total coef
Parcours commun	72	126	198 (+37) (+400)	30			10	10
Dont OD	72	126	198 (+37) (+400)	30			10	10

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Ces règles s'appliquent intégralement pour le niveau M2.

Toutes les UE du dispositif d'enseignement donnent lieu à évaluation sous forme d'exposés ou de dossiers, individuels et/ou collectifs en lien avec un projet à réaliser.

L'UE du dispositif de professionnalisation est évaluée sur la base de documents élaborés par l'étudiant à partir du travail réalisé en stage. Ils constituent le support de soutenances orales spécifiques.

L'UE correspondant au TER donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale publique (sauf demande expresse de confidentialité) devant un jury formé d'au moins 2 membres d'encadrement et d'enseignement du master, dont le directeur de mémoire de l'étudiant. Le tuteur professionnel fait partie de droit du jury. Il participe à la soutenance et aux délibérations, sans pouvoir de notation.

Pour les étudiants qui choisissent l'orientation vers le Doctorat, l'UE de professionnalisation ne donne pas lieu à une évaluation indépendante de celle du TER. Le TER donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale devant un jury formé du responsable de la formation, du directeur du mémoire et de deux autres membres du laboratoire.

● **Sessions d'examen**

Les examens et soutenances en session initiale ont lieu, de manière répartie, au fur et à mesure de l'année à l'issue des périodes d'enseignements et des périodes requises pour la réalisation des travaux des étudiants. Ils ont lieu nécessairement avant mi-juillet. La session de rattrapage est organisée en septembre pour les UE des dispositifs d'enseignement et en octobre pour les dispositifs de professionnalisation, et d'étude et de recherche.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre (entre UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5) ainsi qu'entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. Le Master 2 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

CAPITALISATION

D'une session à l'autre :

Si un semestre n'est pas obtenu :

UE acquises : les enseignements les constituants ne peuvent être repassés.

UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.

Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre :

Si le M2 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2ème session après compensation entre les deux semestres, tous les éléments ayant une valeur en crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.